

Parisien de Vionnaz

En 1935 un ancien caviste impérial était évoqué ici grâce à des lettres de Milan. Une seule de 1824 suffit aujourd'hui pour un combourgeois établi près du Louvre, ce qui lui valut au pays au moins le titre de Parisien, même employé dans un acte de 1826. Déjà en 1799, le protocole des élections municipales de Vionnaz mentionne trois fois un candidat Joseph Vanay « dit la France », tout comme beaucoup plus tard une commune voisine eut des citoyens tels que le Romain, soldat des troupes pontificales, le Polonais, professeur par là-bas, le Prussien du bataillon neuchâtelois à Berlin, sans le dire officiellement. Moins guerrier, le Petit-Coppex au service de Naples reste assez fier comme cordonnier attiré de Sa Majesté la reine.

Notre Parisien est Michel-Joseph Delcet, dont la lettre se distingue par un majestueux en-tête imprimé :

Paris, le (15 janvier) 1824

AU LION D'OR

MANUFACTURE DE BOUTONS

(dans le vide un lion, œil calme et queue en rond)

POUR LES TROUPES DE TOUTES ARMES

Mme RENAUD-DELSET,

fabricante de Boutons, rue Froid-Manteau, N^o 1, près le Louvre,
ci-devant rue de la Monnaie, N^o 12.

Probablement pour conserver un nom bien assis, Madame a la présence, et comme ses boutons négligent les civils, on peut supposer que la fabrique marchait bien dans le quart du siècle précédent. Le destinataire est le très cher ami Alexandre Veuthey, lieutenant (fils aîné du maire Joseph mort en 1815), à qui Michel témoigne d'abord sa satisfaction quant à d'agréables nouvelles reçues, tout en le remerciant de son accueil à Vionnaz lors d'un récent séjour avec sa femme « tout le temps que nous sommes restés au pays ». Les affaires permettaient donc un tour en Suisse, au moins en Valais, même pendant l'expédition française en Espagne dont Delset ne dit rien, bien que des troupes suisses de Louis XVIII y prissent part (voir « Honneur et Fidélité »).

La rue Froid-Manteau, anciennement Fremanteau, allait du quai du Louvre à la rue St-Honoré, elle a disparu après 1824, tandis que celle de la Monnaie existe encore ; en 1719, le jeune roi y allait voir la frappe des monnaies à son effigie, dit une histoire du Louvre.

La lettre demande à Veuthey de régler une question d'argent entre Michel et ses proches parents, environ dix louis pour des droits à un immeuble ; un frère est un peu difficile et on ne voudrait pas plaider. Ceci expliqué, ce sont des politesses à faire au pays, d'abord à « Monsieur le bon et révérend curé (Louis-Félix Pottier depuis 1815, après Favre et Guérin) en se recommandant à ses prières, puis à différentes familles », des condoléances à une cousine affligée, toujours en termes très aimables, faisant honneur au Lion d'Or.

Le sort ultérieur de la maison Renaud-Delset serait encore à rechercher, tandis que déjà en 1732 un Pierre Delzet de Vionnaz est témoin dans un acte à Vouvry. En 1740 un acte est passé à Vionnaz dans la maison de maître Pierre Delset. En 1787 Joseph est d'abord témoin dans la vente d'une vigne, puis juge pour la modifier selon droit de retrait. Un contemporain Jean est ancien métral en 1796, puis il signe le 22 avril 1798, an 1^{er} de notre régénération, la liste des votants de Vionnaz, en sa qualité de président de la commune ; on y voit avec lui Louis Delcet, Jean-Pierre Delcet, deux Joseph Delcet, Claude et son fils Joseph, tous votants domiciliés en plaine. Après l'incendie de 1800, Jean loge longtemps le chanoine Guérin, jusqu'à réfection de la cure. Pour le « Cotet Général » de 1799, destiné à indemniser les citoyens qui ont fait des charrois et des fournitures aux gens de guerre, Jean déclare une fortune de 6 884 livres, à la tête des Delcet (orthographe communale de l'époque). La commune elle-même déclare 18 800 livres et le taux du Cotet est de 10½ pour mille. A Paris, le fournisseur de boutons pour les troupes de toutes armes se sera peut-être rattrapé petit à petit pour le pays, comme en 1814 l'aubergiste Michel Delcet par des fournitures aux troupes alliées de passage.

Z. SCHOCH

26 février 1940.